



MINISTERE DES FINANCES  
DIRECTION GENERALE DES DOUANES  
DIRECTION REGIONALE DES DOUANES D'ORAN  
INSPECTION DIVISIONNAIRE DES DOUANES D'ORAN EXTERIEUR  
RECETTE DES DOUANES Es Senia AEROPORT AHMED BEN BELLA

***AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES***

Il sera procédé le 31 Octobre 2018, à partir de 08 heures au DEPOT EDIMEL ZONE INDUSTRIELLE – Es Senia, à la vente aux enchères publiques, marchandises :

- **Diverses Marchandises**
- **Effets vestimentaires**
- **Cosmétiques.**

**CONDITION DE VENTE**

- 1- Les marchandises sont adjugées libres de tous droits et taxes, au plus afférant et dernier enchérisseur et ne sont remises que contre paiement au comptant, en espèce ou par chèque certifié.
- 2- L'administration se réserve le droit de retirer tout lot.
- 3- Les frais d'enregistrement ainsi que l'enlèvement des marchandises sont à la charge des adjudicataires.
- 4- Les marchandises sont à enlever dans les 48 heures qui suivent l'adjudication. L'administration décline toute responsabilité quant à leur Grade.
- 5- Les marchandises sont vendues dans l'état où elles se trouvent sans garantie de la part de l'administration des douanes, aucune réclamation ne pouvant être admise pour quelque cause que ce soit.
- 6- Les adjudicataires doivent être munis du Registre de Commerce, la Carte Fiscale, la Carte Nationale d'Identité légalisées lors de la vente.
- 7- Il est formellement interdit la présence de personnes non muni de CNI – RC et la Carte Fiscale sur les lieux de la vente
- 8- les visites sont autorisées 48 heures avant la vente, pendant des heures de travail de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 15h00 au dépôt EDIMEL Zone Industriel Es-senia.